

Le Lancéen

Responsables de la commission du journal :
Robert Grodwohl, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : Mme André Piguet
18, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18
Mme Madeleine Magnin
27, ch. de la Vendée, tél. 92 30 09

Abonnement Fr. 5.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : François Sprüngli
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise S.A.
12, rue des Mouettes
Tél. 42 65 20

Le mot des Intérêts

Maintenir la célébration de la Fête de Noël avec notre traditionnel cornet ? Telle était la question posée par notre circulaire aux parents des écoles enfantines et primaires du Petit-Lancy Village.

Nous tenons à remercier les nombreux parents (209 circulaires retournées sur 283 envoyées) qui ont pris la peine de nous répondre et de nous faire part de leurs commentaires précieux et utiles pour l'organisation de ces Fêtes de Noël.

Notre statistique se borne donc à un effectif de 13 classes et nous vous en donnons le résultat :

Première question :

Maintenir la Fête de Noël sous sa forme actuelle à la Salle communale en présence des parents

OUI 41,10 % NON 41,10 %

Il ressort que le maintien de la Fête de Noël à la Salle communale serait souhaité par les parents des élèves de la 1re enfantine à la 3e primaire.

Deuxième question :

Noël organisé en classe

OUI 56,50 % NON 25,80 %

La tendance serait à un Noël organisé par les maîtres et les maîtresses en classe avec participation des parents.

Troisième question :

Maintien du cornet traditionnel

OUI 75,10 % NON 11,00 %

Le résultat est réjouissant et nous incitera à continuer dans cette voie. Aucune classe, même dans les degrés supérieurs, n'a refusé la distribution du cornet.

Quatrième question :

Autres suggestions

Certains parents ont pensé qu'il serait plus judicieux de consacrer l'argent des cornets à des œuvres sociales ou

publiques. Ce n'est pas notre point de vue. En effet, ces cornets sont payés, pour une bonne partie, par nos autorités qui, de leur côté, pensent à verser de l'argent aux diverses œuvres sociales du canton et par des dons personnels d'habitants de la commune de Lancy qui, nous en sommes certains, en font de même.

Il nous a également été demandé, et cela est réjouissant, de prévoir à nouveau un Père Noël pour la distribution des cornets.

Ce rapide tour d'horizon serait peut-être incomplet, puisque appliqué à une seule école. Nous avons donc posé ces questions aux parents des élèves de l'Ecole Cérésolle que nous remercions de leur collaboration, ainsi que les maîtres et maîtresses qui nous ont donné un sérieux coup de main.

Maintien de la Fête

OUI 82,00 % NON 11,80 %

Noël organisé en classe

OUI 15,48 % NON 76,19 %

Cornets :

a. les enfants l'ont-ils apprécié ?

OUI 86,90 % NON 7,14 %

b. se justifie-t-il ?

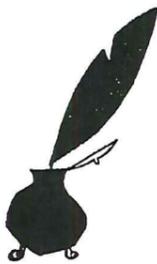
OUI 72,62 % NON 17,00 %

Père Noël

OUI 84,52 % NON 7,14 %

Dans cette école, le maintien du Noël traditionnel est largement plébiscité. Nous pouvons donc continuer cette tradition et cela est heureux pour l'enfant. Mais notre tâche est loin d'être terminée et il ne s'agit pas de nous endormir sur nos lauriers. Nous sommes toujours prêts au dialogue avec vous parents, membres du corps enseignant, pour améliorer l'organisation de ces Fêtes de Noël pour la plus grande joie des petits et des grands.

R. Grodwohl



Editorial

Commune suburbaine, notre Lancy a perdu la plupart de ses attaches rurales pour devenir un éparpillement de sites plus ou moins bétonnés séparés par des voies de grande circulation. Au « bon vieux temps » déjà, les deux villages, du Grand et du Petit, vivaient côte à côte sans trop se regarder. La construction

du Pont de Lancy voici cinq lustres (cinq fois cinq ans pour les forts en math), suivie de la mise en place de la T1 A, l'implantation des multiples ensembles ont encore fragmenté notre commune en quartiers qui se côtoient mais se connaissent mal. Nos autorités communales ont toujours lutté contre ce cloisonnement en soutenant efficacement les manifestations qui font office de trait d'union : promotions et 1er Août principalement.

De nombreuses sociétés regroupent des communiens issus de tous les azimuts et contribuent ainsi à éviter que se creuse un fossé trop profond entre les différentes unités d'habitants. On sait que tout Helvète qui se respecte fait partie de plusieurs sociétés ; le choix offert aux Lancéens est varié : pompiers, sauveteurs, fanfare, groupements sportifs, culturels, paroissiaux, du troisième âge. Il y en a pour tous les goûts ; des culottes courtes aux chapeaux à fleurs



Soyez à l'heure UBS

Toutes nos agences vous donnent l'heure exacte.
Tous nos conseillers vous indiquent le compte "sur mesure"
qui vous permettra de concrétiser vos projets dans les meilleures conditions.



Union de Banques Suisses

Genève - rue du Rhône 8 - rue de la Confédération 7 - téléphone (022) 276111

Agence de Lancy-Onex Centre commercial

Heures d'ouverture (sans interruption):

Lundi au jeudi 8 h. 30 à 16 h. 30 Vendredi 8 h. 30 à 17 h. 30

en passant par les baskets, chacun peut y trouver son compte.

Il en est une cependant que je désire mettre en exergue : l'Association des Intérêts du Grand-Lancy qui célèbre en ce début de 1978, le 75e anniversaire de sa fondation. Son comité, emmené par un nouveau et très actif président, M. André Bisang, veut faire participer la population à cet événement. Pas de banquet ni de grands discours creux mais une « Quinzaine Lancéenne » qui offrira, au mois de mai, une série de manifestations fort diverses. Qu'on en juge : théâtre, concerts, récital d'un

chanteur de valeur, débats écologiques et sportifs et une grande fête populaire dans la campagne Marignac. Cette « Quinzaine » s'achèvera avec panache grâce à notre excellente fanfare municipale.

Notre rédaction souhaite un plein succès à l'Association des Intérêts du Grand-Lancy qui semble porter allégrement le poids des ans et espère vivement que les Lancéens répondront à l'appel qui leur sera lancé ; cela encouragera les organisateurs à poursuivre l'animation de notre ville.

A. Paoliello

LE LANCÉEN

65 ans au service des Lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

CARROSSERIE ODIER

Tôlerie — Peinture au four

Voiture de remplacement gratuite pendant les réparations

8, avenue des Grandes-Communes (face CEPIA) — Téléphone 93 55 11

croydor
OF SWITZERLAND**Avec les Aînés du Petit-Lancy**

Encore une année qui se termine en beauté, grâce à la merveilleuse matinée de Noël offerte aux Aînés par l'ASSOCIATION DES INTERETS DU PETIT-LANCY.

Devant une assemblée nombreuse, pomponnée à souhait, les élèves des classes enfantines ont présenté un programme plein de fraîcheur et de gentillesse et toujours très apprécié par nos grand-mères et grand-pères, nombreux ce jour-là.

Après les discours traditionnels, la chorale du Christ-Roi a exécuté un programme de Noël très varié, qui fut suivi par la Fanfare de Lancy qui nous présenta quelques morceaux de son répertoire. Le dernier morceau de la fanfare accompagnait la chorale des Aînés. Sans vanité aucune, nous pouvons dire que ce fut le clou de la journée, ceci d'après la réaction du public qui fit une ovation chaleureuse et spontanée.

Après quelques chants exécutés par cette même chorale, la matinée s'est terminée dans la joie.

Nous tenons à remercier très sincèrement les Intérêts du Petit-Lancy pour leur gentillesse. Après un goûter formidable, nous avons tous

reçu (et nous étions nombreux) un cadeau apprécié par chacun.

Conscients du travail que cela représente, nous vous prions de croire à la reconnaissance de tous les Aînés du Petit-Lancy.

G. Sehr

**Avec les Aînés du Grand-Lancy**

Le samedi 17 décembre 1977 fut un jour émouvant pour moi, ce goûter de Noël, offert par l'ASSOCIATION DES INTERETS DU GRAND-LANCY !

C'était à la salle communale du Grand-Lancy. Ce n'est pas sans émotion que je me suis rendue à l'invitation pour les 70 ans et plus. Comme je fais partie du Club des Aînés de Lancy, je me suis de suite trouvée entourée de nos aînés, de mes amies, etc. Je me suis dit : et bien cette fois tu es bien entrée dans le rang III comme disait notre général Guisan lors de sa retraite. Je ne l'ai jamais oublié et je l'avais dit le jour de mes 70 printemps.

Nous fûmes donc très gentiment et chaleureusement reçus par les responsables. La salle joliment décorée et l'arbre de Noël brillant de tous ses feux. Après de gentilles paroles, nous avons pu déguster de délicieux canapés, chips et biscuits accompagnés de thé ou de vin pour les amateurs.

Ensuite nous pûmes apprécier diverses productions. Des rondes par les enfants des classes

enfantines de l'école En Sauvay, puis des chansons par le chœur des Palettes, direction Monsieur Didier Poullin, suivaient des poèmes par les élèves de 5^{me} année. Tous furent très applaudis et nous disons un grand merci aux professeurs et maîtres qui les ont dirigés ainsi qu'aux élèves. Ce fut au tour de la Fanfare de Plainpalais, sous la direction de Monsieur Daniel Varetz, qui exécuta plusieurs morceaux de circonstance, ceci pour notre plaisir à tous. Nos remerciements s'adressent au directeur, au président et à tous les musiciens.

Chaque Aîné reçut un cornet contenant une bouteille et une saucisse d'Arles. J'oublie encore de remercier les enfants des écoles qui nous ont remis de jolis programmes de Noël en couleur et dessinés par eux. Merci à tous.

Pour terminer, je me permet d'être l'interprète de tous les Aînés pour remercier chaleureusement le comité des Intérêts du Grand-Lancy ainsi que tous ceux qui les ont aidés à réaliser cette belle manifestation.

Marie-Jeanne

Au Noël des quatre flocons

Il était une fois,
Quatre classes enfantines
Perdus dans la plaine des morgines,
Qui décidèrent ma foi,
D'aller à la recherche du père Noël
Et de sa hotte de miel,
Remplie de cadeaux,
Pour les jours nouveaux.
Quatre petites rûches pleines d'émoi
Sonnèrent de leurs plus jolies voix.
Tous se retrouvèrent bien ou mal,
Joyeux ou maussades, à la salle communale,
Où ce fut la découverte
De ces préparations faites en cachette.
Mme Joliet et sa classe ont vu « un petit
berger »
Au pipeau léger :

La crèche a présenté.
Mme Hug et son « micro pleureur »
Pardon, « sapin pleureur »
Ne pourra terminer qu'à la chandeleur !
« Les sapinets » de Mlle Hirt, tout enrubanés,
Nous ont émerveillés
En cette fin de journée.
Le « concert de salle » de Mlle Charbonnet
Ne nous a pas emmenés au Grand-Théâtre,
mais tout près !
Mais attendez, il y aura du progrès.
Quant au magicien Jean Klismar,
Il a téléphoné sans fanfare,
Au bon père Noël, pour une distribution
sans retard,
Car il se faisait bien tard.

Joyce

**La nouvelle Chorale au Centre Marignac**

C'est une formation d'amateurs de musique de chambre vocale. Son activité a commencé au printemps 1977. Malgré toutes les difficultés de disponibilité, nous avons réussi à former un bon groupe d'une dizaine de participants, tous habitants de Lancy et d'Onex. Mais pour un ensemble durable, il en faut trouver encore autant. C'est pourquoi je vous expose nos buts et nos difficultés, en espérant que je trouverai encore du monde, auprès de celles (Sopranos et Altos) et ceux (Ténors et Basses) qui trouvent l'activité d'un groupe choral intéressante. Finalement, c'est une chose que l'on fait soi-même et en collectivité, et non pas qu'on laisse faire aux autres. Notre principal but est de cultiver la musique « a cappella » (chœur sans accompagnement) — sacrée et profane — de la Re-

naissance, jusqu'à celle du XX^e siècle. Une certaine (même modeste) connaissance de la lecture à vue est nécessaire. Notre principale difficulté : impossible de répéter du lundi au vendredi ; impossible de trouver deux heures consécutives de loisirs dans une semaine de travail de 5 jours déjà surchargée. Il reste, habituellement, sauf imprévu, le samedi de 17 à 19 heures, ou encore, éventuellement, le dimanche soir.

Toutes les personnes qui peuvent être intéressées à ce groupe choral, sont priées d'assister librement à des répétitions, chaque samedi de 17 à 19 heures, au Centre Marignac, 28, av. Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy. Renseignements : Zoltán KACSOH, musicien OSR, chef de la Chorale. Téléphone 93 48 53

Agent
Renault**GARAGE DU PLATEAU**

Charly Grosjean

17 bis, route de Chancy
1213 Petit-Lancy - Téléphone (022) 92 15 75**Denis Weber**
Cycles et cyclomoteurs

PUCHS - MAXI-PUCH

AGENCE : VELOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

CLÉS MINUTE

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37**Chez DOMINIQUE**

Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Ses cuisses de grenouilles fraîches
Sa traditionnelle fondue chinoise
Ses spécialités de chasse

Fermé le mardi

20, chemin de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 92 21 98**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. et J. THÉVENOZ, pharmaciens

PARFUMERIE - ARTICLES POUR BÉBÉS
LIVRAISONS A DOMICILE

28, rte de Chancy - Pt-Lancy - Tél. 92 16 68

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE
(côté av. Louis-Bertrand)**L. BUGNO**

Petit-Lancy Tél. 92 24 34

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1, chemin du Progrès
Téléphone 92 30 39**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

Nous, Lancéens, c'est notre banque !

BCCBANQUE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE GENÈVE
Banque des Communes Genevoises

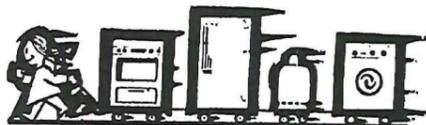
28, route de Chancy (ouverte aussi le samedi matin)

P.-E. MULLER

V. LORENZINI successeur

Coulouvrenière 17 - Téléphone 29 20 85

1204 Genève

RAYONNAGES CLASSIQUES
RAYONNAGES A PALETTES
ROULETTES EN TOUS GENRES

(le plus grand choix en Suisse)

Notice concernant au Bachet de Pesay (Lancy) la propriété dite Bellamy de P. Bertrand



Comme origine, Pesay cité en 1263, peut provenir de Picetum latin, soit bois de sapins rouges; Bachet vient du Celta Bach, signifiant creux humide (on appelle « bache » à Genève, le foin des marais). La topographie et l'hydrographie de ce lieu-dit ne contredit pas cette étymologie, de double appartenance.

Située à la convergence des limites des communes actuelles de Lancy, Carouge, Troinex, Plan-les-Ouates, le Bachet-de-Pesay fut, au Moyen Age, un hameau éparé avec des moulins actionnés par le cours de la Drize. Les quelques habitants de Pesay possédaient des pâturages communs qui ont souvent fait l'objet de contestations de la part des gens de Lancy, Troinex, Compesières et des seigneurs de Saconnex (d'Arve) dont les terres pénétraient à l'ouest du hameau.

A partir de 1655, environ, on a pris l'habitude de désigner sous un nouveau nom le secteur du Bachet-de-Pesay relevant de Lancy (Carouge étant encore un hameau de ce village) et de la seigneurie de Saconnex: ce sera la Chapelle sur Carouge, du fait de la construction d'une chapelle dont l'histoire est intimement liée à la propriété qui nous occupe ici, et plus généralement à l'histoire de la Contre-Réforme dans le pays entre Jura et Salève.

Au milieu du XVII^e siècle, Jérôme Lunati, de Milan, un ancien moine, diacre ou simplement clerc, on ne le sait, qui avait eu des difficultés avec son Eglise, vint à Genève pour embrasser la Réforme et s'y marier. Le gouvernement l'autorisa à donner des leçons. Mais Lunati ne s'adapta pas à la mentalité genevoise. Il entra en relation avec des membres du clergé savoyard et cessa de fréquenter les temples. Le Conseil prononça contre lui un arrêt de bannissement.

Or, Lunati avait acquis une petite propriété à Pesay, près de Drize, où il y avait une maison du fief de Saconnex, où les Genevois ne possédaient pas les « droits d'usage » qui leurs étaient reconnus sur les terres des fiefs anciens de Saint-Victor et du Chapitre, nombreux à Lancy.

Nous ne connaissons pas l'acte d'achat passé par Lunati, évidemment point devant un notaire genevois. Et les terriers du fief de Saconnex ne sont pas conservés pour cette époque.

Après son exil de Genève, le Milanais prit une agence d'affaires à Chambéry se chargeant, comme procureur, de causes portées devant le Sénat de la capitale savoyarde.

Jérôme Lunati rédigea, le 1^{er} juin 1663, un testament par lequel il légua son domaine de Pesay, plus une somme d'une dizaine de mille francs, à l'évêque diocésain résidant à Annecy, Jean d'Arenthon d'Alex (consacré le 9.10.1661), pour « fonder une chapelle qui pût servir aux habitants de Genève où ils pourraient assister à la messe les dimanches et fêtes ». Le testateur stipulait encore que ses filles et une nièce jouiraient, de leur vivant, de la maison, et qu'une rente leur serait versée par l'évêque.

Il n'y avait, à cette époque entre Arve et Rhône, consacrées au culte catholique et proches de Genève, que les églises de Confignon, Bernex, Compesières, Veyrier et Thônex. Créer une chapelle à Pesay était une très séduisante entreprise pour Mgr d'Arenthon d'Alex car elle rassemblerait les fidèles de Lancy, Troinex, Carouge et — chose importante — les domestiques catholiques à Genève et les étrangers de passage.

Aussitôt en possession du legs, l'évêque entreprit les travaux de construction: un édifice sur plan rectangulaire d'environ 10 mètres de façade sur 15 mètres de profondeur. Il occupait l'angle de la propriété Lunati, entre le chemin de Pesay et un sentier conduisant à une « planche » sur la Drize. Il sera, ce sanctuaire, placé sous le vocable de l'Enfant Jésus, et desservi par le curé de Compesières, dès 1665, semble-t-il.

Cette chapelle connut dès l'abord, un certain succès. On dit qu'il y eut parfois jusqu'à 400 personnes pour la fréquenter le dimanche. L'évêque déclare dans son testament du 1^{er} octobre 1665 « avoir fourni des sommes considérables, soit pour la construction de cette chapelle, soit pour la liquidation des dots réservées en faveur des filles et de la nièce de Lunati ».

Toutefois, l'importance de la chapelle de Pesay diminua beaucoup lors de l'institution par Louis XIV en 1679, d'un résident de France près de la République de Genève, lequel, se référant aux usages diplomatiques, ouvrit une chapelle dans son hôtel de la Grand'Rue (actuel Immeuble de la Société de Lecture) et y invita aux offices, tous les catholiques de la région.

La chapelle de Pesay n'eut plus alors qu'un caractère local pour Lancy et Carouge, le curé de Compesières la considérant comme une des-

servance mineure, à laquelle s'étaient toutefois attachés certains revenus.

En 1696, Benoît de Pontverre, curé de Confignon, chercha à récupérer les dîmes ecclésiastiques qui se trouvaient alors aux mains de la famille genevoise Lullin qui les levait au nom de la République de Genève. Pontverre intenta procès contre Lullin devant les instances judiciaires de Chambéry. Et pour justifier sa position, le curé de Confignon ouvrit une chapelle dans une maison de Lancy et s'intitula curé de Lancy. Cette chapelle (dans la maison Collé actuelle) ayant brûlé par la négligence d'un voisin, Pontverre entreprit la construction par étapes de l'église de la Trinité, au village, à l'entrée du chemin de Pesay. En 1704, il chargeait le révérend Aimé Roch de cet embryon de paroisse et obtenait de l'évêché les revenus de Pesay et un arrangement avec Lullin au sujet des dîmes.

A ce moment, la chapelle de Pesay et ses dépendances étaient dans un pitoyable état. Le curé Roch fit procéder à leur restauration. En 1721, ce curé sera appelé à la paroisse de Compesières: lui succédera à Lancy, le révérend Destral.

La dépendance paroissiale de Pesay devint équivoque. Car le curé Roch continuera d'en percevoir les revenus et le curé Destral acquerra tout près, mais sur l'occident de la route, une propriété sur laquelle il y avait un cabaret.

Le successeur du curé Roch à Compesières ne s'occupa plus de la chapelle de Pesay.

Entre-temps, intervint le traité de Turin de 1754 qui reconnut sur Lancy et Carouge, et sur Troinex, que les biens de Saint-Victor et Chapitre relèveraient désormais de la Maison de Savoie. Toute influence politique de Genève sur la région disparaissait.

Puis, en 1780, naissait la ville de Carouge détachée de Lancy; précédemment, le curé de Lancy, Etienne Baud avait vendu les matériaux de la chapelle de Pesay. C'est alors que les autorités ecclésiastiques et le Sénat de Savoie décidèrent que les revenus de Pesay seraient enlevés au curé de Lancy pour augmenter la rente des desservants de l'église de Carouge. Le curé Etienne Baud entreprit une action judiciaire auprès des autorités de Chambéry, pour souligner ses droits sur Pesay. Un mémoire imprimé de quinze pages sur ce sujet, figure aux Archives départementales d'Annecy. Etienne Baud fut débouté et le curé de Carouge attribua les revenus de Pesay à une œuvre qu'il avait établie pour les vieillards.

Survint en 1792 l'invasion de la Savoie par les armées de la révolution française, puis l'annexion de la Savoie à la France. Nouveau Département du Mont-Blanc, la Savoie sera soumise aux lois révolutionnaires: la création de municipalités, la Constitution civile du clergé et la vente des biens ecclésiastiques.

Les biens de la chapelle de Pesay sont parmi les tout premiers à être vendus par le District révolutionnaire de Carouge. Les enquêtes et procès-verbaux se trouvent aux Archives de l'Etat de Genève, rangés par hasard, dans les papiers de la Préfecture du Léman.

De ces textes très étendus concernant la vente de Pesay, nous ne donnerons que des extraits pittoresques ou essentiels.

Il fallut tout d'abord, sur place, reconnaître les parcelles, propriétés autrefois de la chapelle de Pesay et les vérifier sur le cadastre sardes.

Pour cette opération première, le Directoire révolutionnaire de Carouge désigna un commissaire qui se fera accompagner par des officiers municipaux désignés par l'administration de Lancy. Un procès-verbal fut dressé par la municipalité dudit Lancy. En voici la suscription:

Egalité, libéré, mort aux tyrans!
Département du Mont-Blanc,
District de Carouge Canton dudit lieu No 2
Municipalité de Lancy

Procès-verbal des biens d'estimation des Biens nationaux

provenant de la ci-devant chapelle de Pesay

Nous résumons: les deux officiers municipaux de Lancy qui l'an II de la République Française, Une, Indivisible et Démocratique, et le 23 parairel, accompagnant le commissaire Sébastien Gautoy demeurant à Crest (c'était ci-devant Saint-Julien auquel on a retiré son vocable religieux) sont François Levrat et Philibert Excoffier. Tous trois parcoururent les parcelles et les estimèrent pour leur valeur. Il y avait une centaine de journaux de prés et de champs. Plus maison, cour, place, jardin... plus sol d'église et placage « confiné par un chemin du levant, un autre chemin du vent, la maison de Claude Revilliet du couchant et les hutins du même de bise... ».

(A suivre)

LE TUBE DE L'ANNÉE

BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fentes.
Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinormes sans convertisseur (Pal + Secam)
— 16 touches électroniques "Sensor"
— 5 curseurs de réglage
— contrôle automatique des fréquences
— finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
— en stock, livrable de suite
— dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg

PRIX NET Fr. 2490.— ou location Fr. 80.— par mois

SELECTION PERMANENTE DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MONDIALES

chaînes haute fidélité
chaînes compactes (dès Fr. 500.—)
enregistreurs à cassette
radios portatives
téléviseurs noir/blanc ou couleur (location)
magnétoscopes portables
(tous ces équipements sont en stock)

conseils techniques
installations
service après-vente
agent de Bang et Olufsen

Visitez notre magasin-exposition
ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.

TELECOLOR

28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 41 26 / 92 39 02

<p>Installations sanitaires et ferblanterie Appareils ménagers</p> <p>P. FORNARA succ. de R. Passello</p> <p>8-10, place du Marché Téléphone 42 02 41 Travaux d'entretien et de réparations</p>	<p>CHEMISERIE - LINGERIE Laine - BONNETERIE</p> <p>J. Mayor</p> <p>Centre commercial Caroll 1213 Petit-Lancy - Téléphone 92 30 89</p>
<p>Boulangerie-Pâtisserie</p> <p>Pierre Maillard</p> <p>Ses gâteaux aux noix</p> <p>Tél. 92 20 87 38, route de Chancy Petit-Lancy</p>	<p>STOCKMAR Isolations S.A.</p> <p>7, avenue des Morgines 1213 PETIT-LANCY Téléphone (022) 92 87 52</p>
<p>Flury Marbre - Granit</p> <p>79, route de St-Georges 1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03</p>	<p>Entreprise générale du bâtiment Maçonnerie</p> <p>R.-C. SICILIA</p> <p>10, ch. de l'Avenir - 1213 Petit-Lancy-Onex Téléphone 92 30 45 CHEMINÉES DE SALON FUMISTERIE INDUSTRIELLE</p>
<p>« Chatterie Nouvelle »</p> <p>M^{me} M. PUGIN ancienne assistante vétérinaire</p> <p>Chaque chat, sa nourriture habituelle Hygiène parfaite Grands boxes chauffés et parcs</p> <p>38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy Tél. (022) 92 16 51</p>	<p>Louis SELLA</p> <p>Gypserie - Peinture Petite maçonnerie</p> <p>Petit-Lancy Téléphone 92 52 72</p>
<p>GROTTINO TICINESE</p> <p>Ses spécialités tessinoises Specialità Nostrana Tessiner Spezialitäten</p> <p>Olivier BOTTANI</p> <p>73, route de Saint-Georges 1213 Pt-Lancy-GE - Tél. 92 04 15 - 92 17 19</p>	

Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics ● Parcs et Jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55

**BLANCHISSERIE DES ORMEAUX**

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)**NAPPES et CHEMISES repassage main****SERVICE TRÈS SOIGNÉ**

Service à domicile

**CAFÉ - RESTAURANT
L'ARQUEBUSE**

Hermann Steiner

36, rue du Stand

Téléphone 29 08 98

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Épargne 4

Petit-Lancy

Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE**DES ORMEAUX**

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

Institut de beauté

Pour votre bien-être et votre joie

Yvette ValanceChemin de la Caroline - 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 72 85

Ponçage - Imprégnation

Traitement de tous sols - Tous nettoyages

Louis Gleyvod

1, avenue des Morgines - 1213 PETIT-LANCY

Téléphone 92 80 78

LE NANT-MANAN

CAFÉ-BRASSERIE

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy

Téléphone 92 12 95

Spécialité de jambon à l'os

Nouveau propriétaire : R. Rienzo

Paul Veillard

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue

Tél. 92 16 64

ph. dutolt
opticien

tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy

Club des Aînés de Lancy - Repas communautaire du 22 février

Les Aînés de la commune se sont réunis au Grand-Lancy, à la salle communale pour leur dîner communautaire annuel, c'est-à-dire que tout le Club est réuni, Grand-Lancy et Petit-Lancy, sous la présidence, bien sûr, de son sympathique et aimé président, François Sprüngli.

En tout, 280 couverts, une jolie tablée, non ? Apéritif offert par les autorités de la Ville de Lancy, repas bien cuisiné par notre ami Pecoud et servi avec gentillesse par son équipe traditionnelle, partie administrative, puis après le dessert et le café commence la partie récréative. Et c'est cela qui fut le plus beau. Une animatrice du Grand-Lancy, Mme Tasca, avait eu l'idée générale de demander à Alain Morisod de venir passer l'après-midi avec nous et nous jouer quelques airs. Eh bien, Alain Morisod est venu, avec ses musiciens et le fantaisiste Claude Selva. Ce fut un après-midi formidable. Car non seulement Claude Selva nous a enchantés par ses blagues et ses imitations de Bourvil, Fernandel, Jovet, Fernand Raynaud, Michel Simon, etc., qui étaient impayables et nous ont fait crouler de rire, mais encore et surtout, il sut faire participer les Aînés au programme de musique et de jeux. Il a demandé des bonnes volontés pour monter sur le podium et chanter. Timides et modestes (c'est leur plus grand charme !), les aînés se sont d'abord fait prier, puis, poussés par les copains, tirés par Claude Selva, quelques-uns se sont décidés et y sont allés. Nous avons eu des productions incroyables : Un « Clair de lune sur le lac d'Annecy » par Carmen, « Nous étions trop heureux, mon amie » par Cécile, une « Petite ouvrière de Paris » par Héliène, de la musique à bouche par Antoine, une « Youtze du Lac Noir » par Hardy et un « Ranx des vaches » que ne désavouerait pas Bernard Romanens chanté par quatre de nos aînés, Ernest, Gustave, Albert et Antoine et repris en cœur par toute l'assem-

blée. C'était magnifique, car nos quatre aînés ont de très belles voix, et des voix qui portent, je vous en réponds.

Je voudrais surtout insister sur la grande gentillesse de tout l'orchestre d'Alain Morisod. On sent que ces jeunes hommes aiment les aînés, qu'ils sont heureux de les faire rire, de leur permettre de se produire et ainsi de les mettre en valeur. Je vous assure bien que le fossé entre les générations n'existe pas dans de telles réunions. Nous sommes tous du même âge, nous avons tous la jeunesse du cœur, qui est la seule vraie.

Et puis, il y a eu des jeux et le plus drôle fut certainement celui des bébés. Mes bébés, assis sur les genoux de leur maman, devaient faire preuve de leur savoir en fait de pleurs enfantins et de gémissements en pente (il y avait un bébé pompier très réussi). C'est une chose que de boire à la bouteille et une autre que de boire au biberon. C'est bébé Antoine qui fut le plus glouton devant bébé pompier, bébé Romain et un quatrième bébé dont le prénom m'échappe. Tout cela, bien sûr, au milieu des rires de toute l'assemblée. Merol de tout cœur à Alain Morisod et à ses quatre compagnons, qui ont le don de la simplicité, de la bonne humeur et qui savent que le contact ne peut se faire qu'avec beaucoup de gentillesse et, disons le mot, d'amour. D'autant plus que tout cela, ils l'ont fait de façon absolument bénévole, y compris les nombreux bouquets, bonnes bouteilles, 33 tours et 45 tours qu'Alain Morisod a distribué à tour de bras aux gagnants des jeux et aux chanteurs qui ont bien voulu se produire.

N'oublions pas de mentionner aussi qu'un groupe d'aînés a interprété une « vaudouiserie », c'est-à-dire un petit sketch qui fut accompagné par la chorale et qui eut également son petit succès.

Bref, un après-midi réussi et inoubliable.

N.M.

Avec les Sapeurs Pompiers de Lancy

Le vendredi 13 janvier, la Compagnie des Sapeurs Pompiers de la Ville de Lancy avait son traditionnel vermouth. C'est devant 80 à 70 membres et invités que le sergent-major René Gummy souhaite la bienvenue à tous. On note la présence de Monsieur le Maire A. Bernasconi, de Monsieur H. Rosselet, Conseiller administratif délégué au feu, de Monsieur P. Grillet, président du Conseil municipal, des représentants de la Mairie, des Sauveteurs auxiliaires, de la Fanfare de Lancy, du Grand-Lancy Football-Club et du journal Le Lancéen.

Le capitaine C. Revillod ouvre la partie officielle en présentant les vœux de la compagnie pour 1978 ; il annonce que la dite compagnie compte 54 hommes et 19 retraités, qu'au cours de l'année 1977 elle a assuré 92 services de salles, participé à 8 sinistres et contrôlé 17 bouches à incendie. Vingt exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires à circuit fermé ainsi que 27 exercices de conduite sur la nouvelle Landrover Feu ont été organisés. Le nettoyage des bouches à incendie a occupé 17 hommes et toute la compagnie a été réunie pour trois exercices de fonctionnement. En outre les pompiers de Lancy ont participé aux promotions de la commune, aux arbres de Noël du Petit et Grand-Lancy ainsi qu'à la fête du 1er août.

Monsieur H. Rosselet, responsable du Feu, annonce le prochain aménagement de la maison Rivollet (voté par le Conseil municipal pour une dépense de Fr. 270 000.—) destiné à tous les besoins de la compagnie.

Monsieur R. Waldvogel, pour les Sauveteurs auxiliaires de Lancy, ainsi que Monsieur F. Barbey, pour les retraités de la compagnie, ont présenté leurs vœux ainsi que leurs souhaits de prospérité.

Au cours de la soirée, les distinctions suivantes ont été décernées :

M. H. Philippin pour 25 ans de service (selon le règlement, il demande sa mise à la retraite) ; MM. C. Revillod et C. Lorenzini tous deux pour 25 ans de service ; MM. Raymond, Lamouille et Gay pour 15 ans d'activité ; MM. Bossonnet, Fehmann et Mermoud sont nommés appointés ; M. Bourquin est nommé fourrier.

A tous, un grand bravo pour leur travail et leur assiduité.

En présentant ses vœux, le capitaine Revillod cite une petite anecdote, sur l'origine des sapeurs pompiers genevois, qui mérite d'être relevée dans ce journal :

« Le 28 juin 1819, le gouvernement, à la demande

du syndic de la garde Falquet, édicte un règlement pour le service militaire en cas d'incendie dans les campagnes.

A la teneur de cet arrêté, les chefs de bataillons dans les districts militaires de la campagne doivent appointer, dans chaque village, un piquet composé de leurs hommes, habitant la localité, qui intervient en cas de sinistre. Ces hommes sont initiés, en tenue, au maniement des pompes.

Dès qu'un incendie éclate dans leur village ou hameau, ces miliciens doivent se rendre en armes, sur les lieux et en Interdire l'accès aux curieux et aux pillards ! Ce n'est qu'après l'arrivée de leur chef et de la pompe éventuelle, des sentinelles ayant été postées, que ces hommes forment les falceaux et peuvent combattre le feu. De ce règlement, émanant des bonnes intentions, mais il manque d'efficacité et fait perdre un temps précieux.

Aussi, le 23 juillet 1819, un maire avisé, celui de Lancy, Georges Vignier, écrit au gouvernement, et demande la permission d'organiser pour sa commune, une compagnie de pompiers. Il ajoute qu'il promet une récompense aux sapeurs qui arrivent les premiers sur le théâtre d'un incendie.

Le gouvernement acquiesce aux suggestions de Georges Vignier et même les trouve assez intéressantes et charge la commission des communes d'examiner s'il n'y pas une mesure générale à prendre pour régler le service du feu dans toutes les communes pourvues de pompes. Il fait sienne l'idée de verser une prime aux premiers arrivés pour combattre le feu.

Dans cette décision, nous voyons l'origine du CORPS DES SAPEURS POMPIERS du canton de Genève.

François Sprüngli

**Les responsables
du journal « Le Lancéen »****Commission du Journal**Jean-M. Piguat, 16, av. Eugène-Lance, GL
Robert Grodwohl, 24, ch. Caroline, PL**Administration**

François Sprüngli, 8, pl. des Ormeaux, PL

RédactionAndrée Piguat (Mme), 16, Eugène-Lance, GL
Madeleine Magnin (Mme) 27, ch. Vendée, PL
Jean-P. Améz-Droz, 78, rue des Bossons, PL**Le Mot des Intérêts**André Elsang, 33, ch. des Semailles, GL
Robert Grodwohl, 24, ch. Caroline, PL**Editorial**Edith Eardley (Mme), 1, pl. des Ormeaux, PL
Armand Paoliello, 62, rte du Grand-Lancy, GL**Publicité (responsable)**

François Sprüngli, 8, pl. des Ormeaux, PL

Publicité (facturation)

Hélène Robattel (Mme), 70, rte Pont-Butin, PL

Publicité (courtiers)Arnold Goetschmann, 1, ch. Emile-Paquin, GL
Pierre-A. Hertel, 62b, rte du Grand-Lancy, GL
Roland Risse, 56, rte du Grand-Lancy, GL
Jean-M. Piguat, 16, av. Eugène-Lance, GL
Robert De Paoli, 31, av. du Petit-Lancy, PL
Albert Singer, 18, ch. des Esserts, PL
Gérard Tomasini, 3, av. des Morgines, PL**Vérificateurs des comptes**Félix Gerber, 9c, ch. des Semailles, GL
Jacques Terrier, 60, rte du Grand-Lancy, GL**Résultats de notre concours
No 55 de décembre 1977**

1. Quelles sont les deux annonces insolites publiées dans ce numéro ?

Réponse :

1. A. Brunier
2. Louis Dentand

2. Quelle est la raison sociale actuelle de ces deux annonceurs ?

Réponse :

1. Georges Brunier
2. Robert Dentand

3. En quelle année ces annonces furent-elles publiées ?

Réponse :

1913

LES GAGNANTS

1er prix : un bon de Fr. 50.— auprès d'un des commerces publiant une annonce dans « Le Lancéen » de décembre 1977.

Mlle Z. Dethliollaz

2e prix : idem de Fr. 25.—.

Mme E. Pictet

3e et 4e prix : idem de Fr. 10.—.

M. J.J. Gojon

M. R. Dunand

Monsieur Martial Antille - Radiesthésiste

informe sa clientèle que son cabinet de consultations est transféré

rue du Vieux-Moulin 9, 5e étage

Cité Nouvelle d'Onex — Téléphone 92 43 22

**BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE**

Sur commande : gâteaux d'anniversaire, canapés, petits-fours, etc.

RENDEZ-NOUS VISITE

CAFÉ-RESTAURANT-BOULANGERIE

Centre Commercial Caroli, Petit-Lancy, téléphone 92 05 45

Succursales :

Centre commercial du Lignon
Centre Lancy-Onex, route de Chanzy
47, rue du Grand-PréCentre commercial Tivoli
1 bis, ch. des Palettes, Grand-Lancy
29, rue Daubin (Charmilles)

CAISSE D'ÉPARGNE GENÈVE

aussi votre banque commerciale

Tennis de table: 4e Tournoi scolaire 6e Championnat suisse des Ecoliers

Les finales genevoises viennent de se terminer en beauté à l'école En Sauvy, dans le local du ZZ Lancy. Elles nous ont permis d'applaudir de réels exploits, tout au long de matches âprement disputés, chacun voulant prouver que sa qualification était méritée. On eut vraiment l'impression que ces filles et ces garçons, quel que fût leur âge, jouaient pour l'honneur et leur plaisir...

Le long chemin des éliminatoires, passant par Onex, Carouge ou Troinex et aboutissant à Lancy, fut évidemment semé de déceptions, de regrets ou d'espoirs. N'oublions pas que c'est une loi du sport que d'accepter sereinement une défaite. Mais c'en est aussi une d'analyser un échec imprévu, de pallier des déficiences inattendues. Néanmoins tout fut mis en œuvre pour que ce 6e Championnat Suisse des Ecoliers rencontre dans notre canton la plus large audience possible. A l'occasion des vacances de Noël, une vingtaine de jeunes se retrouvaient à l'école En Sauvy, pour participer à la première

étape de cette manifestation qui concerne, il faut le rappeler, toute la Suisse (9802 participants en 1976). Au total, 530 jeunes filles et jeunes gens jusqu'à 18 ans, non-licenciés en ce début de saison, participèrent à ce 4e Tournoi scolaire, soit une augmentation de 31% par rapport à l'an dernier.

Les organisateurs peuvent d'ores et déjà être satisfaits de ces résultats, tant sur le plan de la quantité que celui de la qualité, surtout si l'on note que plusieurs classes d'En Sauvy ont également tenté leur chance, sous la conduite de leur maîtresse ou de leur maître (Mme Wenger, MM. Rosslaud et Saucy par exemple...). De leur côté, les maîtres de sports, tant primaires que secondaires, ont aussi, dans la mesure du possible, encouragé la participation de leurs élèves à ces journées. Comme ces dernières années, puisse une médaille venir récompenser ces efforts...

Le Rock arrive à Lancy!

La Fédération Suisse de Rock'n'Roll FSRR vient d'ouvrir cet hiver à Lancy un centre de rock dans les locaux de l'école de la Caroline. Qui ne connaît cette discipline sympathique et spectaculaire, amalgame entre la danse de jazz et l'acrobatie de couple, importée au lendemain de la dernière guerre mondiale par les troupes américaines en Europe, plus spécialement dans les boîtes « existentialistes » à Paris ?

Depuis cette lointaine époque, le rock — qui s'appela d'abord Jitterbug, puis be-bop — qu'il soit acrobatique ou « à terre », s'est considérablement enrichi d'apports divers, s'est affiné, codifié, et surtout « stylé ». Il obéit maintenant à des règles strictes et bien définies, à l'instar des autres sports.

Car s'est bien d'un sport qu'il s'agit, puisque le rock'n'roll, une fois dépassé le stade du pas de base des débutants, réclame un entraînement régulier et intensif, une mise en condition du souffle, des muscles et des réflexes entre partenaires.

D'emblée, ces exigences de type sportif ont amené les rockeurs, — terme qu'il ne sied pas de confondre avec « rockers », lequel désigne

des voyous anglais à motocyclette... — à envisager des salles d'entraînement spécialisées et des clubs sportifs analogues à ceux de judo, de ping-pong ou d'escrime, pour parler de quelques autres sports de salle.

Toutes ces conditions ont fait que le vrai rock est toujours demeuré une discipline à part, qui organise ses propres compétitions, et réclame la compétence de professeurs spécialisés dans ce domaine particulier par la présence de l'acrobatie. N'oublions pas d'autre part que le rock fut la première danse « ouverte », dans laquelle on ne tenait pas la partenaire dans ses bras... mais à bout de bras.

Par ailleurs, si l'une ou l'autre des sociétés désire utiliser le côté attractif du rock pour agrémenter le programme d'une soirée, il n'est que de s'adresser à

Rocking-Club Genève-Lancy
Case postale 685
1211 Genève 1

Plusieurs couples pourront vous présenter leur travail, que ce soit à terre, en semi-acrobatie ou en acrobatie pure; de plus, un ballet-rock est à l'étude et sera bientôt présentable...

Bulletin du Lancy VBC

Etant donné, qu'il est possible d'assister, à Genève, à des rencontres au plus haut niveau de la compétition en Suisse; que ce soit chez les femmes (4 équipes genevoises en LNB) ou chez les hommes (3 équipes en LNA et 3 en LNB); je vais introduire et discuter des principaux éléments techniques, afin que les spectateurs éventuels puissent mieux apprécier les différentes phases de jeu qu'ils peuvent avoir l'occasion de voir:

Le service

C'est un geste de base car c'est par lui que débute chaque phase de jeu; il est très important, car une équipe ne pouvant marquer des points que lorsqu'elle est en possession de ce service, il est primordial de ne pas le manquer, ce qui oblige les serveurs à une intense concentration. Depuis une zone délimitée, située au fond et à l'extérieur du terrain de son équipe, le joueur doit envoyer le ballon, en le frappant d'une main, dans le camp adverse sans qu'il ne touche le filet.

Il existe différentes manières de l'effectuer: service par le bas, service tennis, service balancier. Le service par le bas est le plus simple et c'est le plus employé par les débutants; le service tennis est le plus commun, le joueur frappe le ballon qu'il a lancé au-dessus de sa tête; le service balancier, très puissant, est de plus en plus délaissé au profit du service « flottant » (plus précis et bien plus dangereux pour l'adversaire). Identique, quant à sa manière de l'effectuer, avec le service tennis, le service « flottant » est actuellement le plus utilisé au niveau national et international. Le joueur frappe le ballon en essayant de ne lui imprimer aucun mouvement de rotation sur lui-même,

ainsi le ballon durant son vol joue avec la résistance de l'air et après 9 à 12 m., il retombe subitement après avoir suivi une trajectoire inattendue. L'impossibilité de déterminer avec précision le point de chute du ballon, oblige l'équipe adverse à des réceptions difficiles (d'où l'intérêt de ce service), mais il est également très difficile à réaliser correctement.

En conclusion, le service, un geste de base simple qui peut devenir très complexe, est très important bien que pas toujours spectaculaire.

Prochain article: la réception sur le service. Enfin, quelques nouvelles des équipes du Lancy V.B.C., elles sont toutes arrivées à la pause de Noël sans trop de problèmes et ont depuis lors, entamé la seconde partie du championnat; il est encore trop tôt pour faire un bilan de leurs classements respectifs, mais on peut d'ores et déjà dire que les équipes Juniors (filles et garçons) ont apporté beaucoup de satisfaction à leurs entraîneurs et responsables, car elles luttent pour les premières places, bien que chez les garçons (surtout), le manque d'effectif risque bientôt de se faire cruellement sentir, aussi, il ne faut pas que tous les jeunes, de moins de 17 ans qui seraient intéressés par ce sport, hésitent à venir pour mieux se familiariser avec cette discipline sportive qui est en constant progrès et développement. Ils seront accueillis par des entraîneurs qualifiés qui leur inculqueront les notions et gestes de base du volleyball tout en leur permettant de pratiquer une saine activité physique.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

J.-J. von Däniken
4, chemin de la Caroline
1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 90 59

Votre agence au Grand-Lancy

Place du 1er-Août
Téléphone 94 22 34 (Parking)

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 16 h. 30
le mercredi jusqu'à 18 h. 30

Eliminatoires ZZ Lancy

Filles I (nées entre 1961 et 1963)

Maria-Luisa Carranza

Filles II (plus jeunes)

Danielle Marti, Paloma Carranza,
Micheline Wenger, Isabelle Racollet,
Katia Bouchet

Garçons I

J.-Cl. Marti et Laurent Piquet, puis
J.-Luc Bosonnet et Daniel Schüpbach,
Olivier Lacroix et Manuel Asensio

Garçons II

Pierre-Alain Regali, Frédéric Ger
Pierre-Alain Regali, Frédéric Germainer,
puis Marco Gaspare et Yves Palastrelli

A noter qu'aucun d'entre eux n'a réussi à se qualifier pour la Finale Suisse, et que la collaboration entre les écoles de la commune (Les Palettes, En Sauvy et le C.O. des Voirets) fut presque parfaite. Plusieurs classes, en effet, ont participé avec leur maîtresse ou leur maître aux éliminatoires, en profitant du local du club situé dans leur école, ce qui représente plus d'une centaine d'enfants.

LANCY-SPORTS

Note sur le comité Juniors

A la suite de la démission de notre président, M. Charles Jacaccia, nous avons dû, pour la saison 1977-78, remanier le comité Juniors du F.C. Lancy-Sports. Nous avons d'un commun accord avec les membres du nouveau comité décidé de former un comité élargi avec des tâches bien définies pour chaque membre, à savoir:

M. Jean-Pierre Maillard, responsable des relations avec les entraîneurs et tout ce qui touche la partie technique de la section;
M. Gilbert Candolfi, secrétaire;
MM. Paul Tschann et Charles Jacaccia, le domaine des festivités et tournois;
M. René Mauris, secrétaire adjoint et trésorier;
M. Pierre Gonin, responsable de la Section.

Notre section se compose de 11 équipes (dont deux équipes d'inter-régionaux B et C) ainsi que d'une école de football, ce qui représente environ 200 joueurs portant les couleurs de notre club.

Nous avons la chance que toutes nos équipes premières se trouvent dans le groupe fort de leur catégorie. Nous remercions encore tous nos entraîneurs pour le dévouement et la peine qu'ils se donnent avec leurs joueurs.

Nos relations avec le comité central sont très bonnes et chaque séance du mardi sont suivies par deux membres de notre comité Juniors.

Le comité Juniors se réunit tout les deuxièmes lundis de chaque mois à la buvette du Stade et la porte est grande ouverte à chaque entraîneur afin de venir discuter des problèmes qu'ils peuvent avoir.

Nous profitons pour lancer un appel en faveur de nouveaux entraîneurs pour la prochaine saison, si des personnes sont intéressées elles voudront bien prendre contact directement avec M. J.-P. Maillard (téléphone 98 16 56).

Pierre Gonin

Juniors B II Interrégionaux Une victoire qui donne des ailes

Pour la reprise, Lancy remporte le tournoi d'hiver de l'ACGF qui s'est disputé sur le terrain en sol dur du stade de Balaxert.

Douze équipes, réparties en deux groupes de six avaient pris part aux éliminatoires. Les deux formations classées en tête de chaque groupe se retrouvèrent en finale soit Grand-Lancy, Meyrin, Aire et Lancy-Sports qui sortit grand vainqueur des finales pour la première et deuxième place contre Meyrin, grâce à des buts signés Lafargue, Senglet et Chevalley.

Nous souhaitons que cette victoire bien méritée donne des ailes aux participants pour la suite du championnat et que la place, obtenue au premier tour (3e sur 12) soit confirmée et, pourquoi pas, espérer faire mieux et obtenir un titre et de ce fait, la promotion en B I interrégionaux.

Equipe: Gardiens: Santoni Jean-Michel, Bron Bernard. Arrières: Bugnon Daniel, Breccoloni Pascal, Fornara Pascal, Koch Eric, Volery Jacques. Demis: Simeoni Marino, Lafargue Xavier, Fracheboud Jean-Claude.

Attaquants: Chevalley Guy, Sicilia Gilles, Bertherin Claude, Giovanola Renato, Senglet Serge.

Entraîneur: Maillard Jean-Pierre.
Managers: Schmid René, Fornara Pierre.
Un entraîneur satisfait: Jean-Pierre Maillard

SERRURERIE André VOLPE

Route du Grand-Lancy 54
1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 28 77

Bernard Bodmer Horticulteur-Fleuriste

PETIT-LANCY - Saint-Georges
Téléphone 92 17 20 - Appartement 92 98 77
Livraison à domicile



76, route de Chancy - ONEX Téléphone 93 68 18
PARKING PRIVÉ - PETANQUE

GRILLAGES
PORTAILS
TENNIS
CHENILS
VOLIERES
FER BOIS
BETON

FABRIQUE DE
Clôtures
ulliquet

GENÈVE PT LANCY-TEL.92 59 11/12

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOU
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1939
Maison fondée en 1927

JÉAN MORET-GAILLOU succ.

Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24



(Anciennement Vachoux)

88, route de Saint-Georges
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 25 28

Charles BERTOLINI

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines
Téléphone 92 51 44

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

A. BROYE
Téléphone 92 61 58



Schweizerische Krankenkasse Helvetia
Société suisse de secours mutuels Helvetia
Società svizzera di mutuo soccorso Elvezia
Téléphone 93 94 22

AGENCE DE LANCY
24, chemin de la Vendée
1213 PETIT-LANCY

DANS VOTRE QUARTIER

LA BOITE A IMAGES

G. et R. HIRSCHY

4, chemin de la Caroline
38, bd Carl-Vogt

PETIT-LANCY
GENÈVE

Téléphone 92 67 19
Téléphone 28 37 38
et 21 88 02

VENTE - RÉPARATION - DÉPANNAGE de RADIO et T.V.
de toutes marques



Installations thermiques
Etudes - Devls - Réalisations
Chauffages centraux
Production d'eau chaude
Equipement pour le mazout

Roger BOSSON

Service rapide de réparations

Bureau : 2, boulevard Saint-Georges
1211 Genève 8
Téléphone 022/25 83 13

Restaurant Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/94 04 24

Une cuisine soignée dans un beau cadre de verdure et de tranquillité. Salles et salons pour vos repas d'affaires et fêtes de familles.

Robert dentand Teinturier

GRAND-LANCY

Tél. 94 23 26

AUBERTINAZ + BALLIGER

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses, parcs et jardins
Vente, entretien et réparation

88, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 94 56 46
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin

Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

84, avenue Eugène-Lance
Grand-Lancy - Téléphone 94 70 40

SALLE DE SOCIÉTÉ
Ouvert le dimanche

M. et Mme Cottier

PAPETERIE FOURNITURES DE BUREAU J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er}-Août Tél. 94 61 20

Transport de sable et gravier

Ch. MARTIN

Rte du Pont-Butin 51 b Tél. 92 16 23

CAFÉ-RESTAURANT DU CARREFOUR

Téléphone 94 23 16
2, av. des Communes-Réunies Grand-Lancy

ses spécialités
ses filets de porc au poivre vert
sa viande de première qualité
son fameux plat du jour

Salle pour banquets

Lancy-rétro... Fête de la Fédération des Jeunesses

C'est au Grand-Lancy que la fête annuelle de la Fédération genevoise des Jeunesses aura lieu demain dimanche et lundi.

Lancy a cessé de compter parmi les communes de la campagne. La ville a peu à peu étendu jusque-là sa banlieue. Il y a des magasins comme en ville, la grand'route est goudronnée. Tout s'y modernise, les quelques maraîchers qui restent vont maintenant au marché avec des camionnettes et l'on ne voit plus monter vers midi le cortège de leurs chars péniblement tirés par les bourriques et sur lesquels la corde tendue faisait gémir les corbeilles vides. On n'entend plus guère, en automne, quand le brouillard vespéral couvre les pâturages de La Praille, les cloches des troupeaux qui regagnent l'étable à pas lents. On ne voit plus rentrer les vendangeurs ; sur les pentes ensoleillées, les villas ont pris la place des vignes et le dernier pressoir s'en est allé voici plusieurs années déjà. On ne voit plus la troupe active des lavandières faire les grandes lessives d'autrefois dans le bassin du bourneau... Ainsi, il y a toujours et partout un passé qu'on regrette.

Mais Lancy est resté village, village aimable et accueillant. Si les vieilles et vénérables maisons ont consenti au progrès un peu de coquetterie, elles contraignent encore la route, toute goudronnée qu'elle soit, à leurs caprices. Et par delà les toits qui se multiplient, on aperçoit toujours des hautes branches qui disent assez que, malgré les modernisations, le site a été respecté. Les coins charmants que l'on trouve du Pont-Rouge à la Vi-de-gueux, de la Vi-de-gueux à Sous-Bols au Volret et aux Verjus, au long des rives tourmentées de l'Aire, n'ont guère chan-

gé. La Praille, elle-même, que depuis si longtemps on désirerait voir se transformer, est restée la même. On peut voir encore, dans la chaleur des soirs d'été, quand sonne l'angélus, rentrer des chars emplies de foin parfumé ou ceux qui surchargent les gerbes lourdes de froment roux.

Non, la poésie villageoise de Lancy n'est pas près de disparaître et la Fédération des Jeunesses peut tenir à ses assises.

De toute la rive gauche, les sociétés de Jeunesse y vont accourir demain dimanche et lundi. La Galeté de Bernex, Les Myosotis de Chancy, Les Joyeux de Laconnex, L'Espérance d'Onex, L'Avenir de Perly-Certoux, La Solide de Plan-les-Ouates, les lézards de La Veillée de Confignon, La Sorallienne, ceux d'Avully, La Galeté de Troinex et Le Renfort de Sezegnin, vont être reçues par L'Amitié de Lancy, qui a tout préparé pour cette fête.

Fête traditionnelle entre toutes, à laquelle non seulement les jeunes, mais leurs aînés encore viendront se joindre. Fête de l'amitié qui se déroulera dans le magnifique parc du château, sous les beaux ombrages aménagés par Pictet de Rochemont. Fête des Jeunesses de chez nous enfin, à qui les délégués des autorités viendront, selon la coutume, apporter leurs encouragements.

La Fédération des Jeunesses depuis longtemps travaille au maintien de nos traditions et à la protection de nos sites qui figurent à son programme. Cela seul suffirait, si elle n'y avait pas d'autres titres, à lui valoir la sympathie générale que la population entière lui témoignera dimanche.

R.-J.

Tiré de « La Suisse » du 17 juin 1933

C'était le bon temps

Voici un texte qui pourrait faire partie des souvenirs de nos grands-parents.

Règlements de la commune de Lausanne de 1882. Bureaux administratifs.

- 1) La crainte de Dieu, la propreté et l'exactitude sont les éléments essentiels de toute entreprise.
- 2) Dorénavant, le personnel ne devra être présent que les jours de semaine, de 6 h. du matin à 6 h. du soir. La prière sera dite chaque matin dans le bureau principal.
- 3) Nous attendons de chacun qu'il fasse des heures supplémentaires si le travail le requiert.
- 4) L'employé le plus âgé est responsable de la propreté du bureau et les juniors s'annonceront à lui quarante minutes avant la prière et resteront également à disposition après la fin du travail.
- 5) Le personnel portera des vêtements simples. Il ne doit pas se promener en couleurs vives et il ne portera que des bas convenables. Les bottes et les manteaux ne doivent pas être portés dans le bureau puisqu'un poêle est à la disposition du personnel. Il est fait exception pour les cache-cols et les chapeaux en cas de mauvais temps. De plus, en hiver, il est recommandé à chaque membre d'apporter quatre livres de charbon par jour.
- 6) Il n'est pas permis de parler pendant les heures de bureau. Un employé qui fume des cigares, absorbe de l'alcool sous une forme quelconque, fréquente des lieux de billard et

les locaux politiques, s'expose à faire douter de son honneur, de ses bons sentiments, de son honnêteté et de sa probité.

7) L'absorption de nourriture est autorisée de 11 h. 30 à 12 h. Le travail ne doit pas être interrompu pour autant.

8) On abordera la clientèle et les membres de la Direction, de même que les membres du Service de presse avec respect et modestie.

9) Chaque membre du personnel a le devoir de veiller au maintien de sa santé car, en cas de maladie, le salaire n'est plus versé. Il est donc impérieusement recommandé que chacun prévoie une jolie somme de son salaire en prévision d'un tel cas ou pour ses vieux jours de sorte qu'en cas d'incapacité de travail complète ou partielle il ne soit pas à charge de la communauté.

10) En conclusion, nous mettons l'accent sur la largesse de ce nouveau règlement de bureau. En compensation, nous attendons une sensible augmentation de votre production.

(L'original de ce texte fait partie de la collection Baumann-Jeanneret SA, Genève-Lausanne.)

Avec du recul, cela peut paraître drôle, mais il faut avouer que sur le moment, cela devait l'être beaucoup moins.

Question chauffage, heures de travail, temps de pause, maladie, rendement, etc... nous devons reconnaître que même si tout n'est pas encore parfait aujourd'hui, il y a eu cependant un gros, gros progrès !

la réd.

Potins communaux - Terrain d'aventure à Lancy

Les lecteurs du « Lancéen » seront certainement intéressés par ces quelques renseignements sur la réalisation d'un « Jardin Robinson » à Lancy.

Chacun sait que le Conseil municipal a débouqué un crédit de Fr. 150 000.— pour l'aménagement de ce jardin et mis à disposition l'ancienne villa Mathieu et une partie des terrains Ducruet-Déthiollaz. A l'occasion d'une réunion d'information destinée à mettre sur pied la future « Association du terrain d'aventure de Lancy-Sud », chacun a pu se renseigner sur l'utilité et les buts d'une telle réalisation et aussi sur les réalités financières. Si l'on additionne les investissements nécessaires, on constate que les surfaces de terrains utilisés représentent un investissement important. Il y a lieu de remarquer à ce propos que cet investissement a été fait par la commune sans savoir au préalable quelle destination devaient avoir les terrains. Ce que le Conseil municipal désirait, c'était que ces surfaces aient un but d'utilité

publique. Le Jardin Robinson entre tout à fait dans l'idée des autorités municipales. Les parcelles sont réservées en partie pour les enfants et la plus grande part reste à la disposition des adultes, qu'ils soient jeunes ou âgés.

Ce qui distingue le présent projet de ce qui existe déjà ailleurs, c'est que la Commission d'étude, regroupant des personnes de différents milieux, a insisté pour que les futurs utilisateurs soient partie prenante dans la réalisation. Les étudiants de l'école d'Architecture trouveront eux aussi une occasion de mettre directement la main à la pâte. Enfin, l'animateur sera désigné très rapidement afin qu'il puisse aussi donner son avis et influencer l'aménagement. C'est dire que le souci de la Commission, et ceci depuis sa création en 1975, a été de favoriser la participation effective des intéressés. Cela n'a pas été facile mais, grâce à la bonne volonté de chacun et à l'esprit d'ouverture du Conseil municipal, Lancy aura ainsi son premier « Terrain d'aventure ».

L'électricité et ses applications

Léon Grodwohl & Cie

Concessionnaire du Service de l'Electricité et du Téléphone
30, bd Georges-Favon 1204 Genève
Téléphone 24 06 78

ENSEIGNES DECORA

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER

5, rue Bergalonne

Tél. 21 13 14

GENÈVE

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

81, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 94 15 01

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

78, Communes-Réunies
Grand-Lancy ☎ 39 36 77

Pour un bon café, une seule adresse:



A la Case de l'Oncle Tom

Magasins de vente :
pl. Kléberg, tél. 32 16 42 - 89, rue de Lyon, tél. 44 37 40
7, rond-point de Rive, tél. 21 36 36
6, rond-point de Plainpalais, tél. 20 68 16

extincteurs matériel incendie
SANIFEU
GINGE

Téléphone 28 87 60

eu

ESCHLER-URANIA

« Urania Shop »

TOUT POUR VOTRE VOITURE

Ouvert le samedi matin

7, route de Saint-Julien
Tél. 43 64 05
31/33, rue des Deux-Ponts
Téléphone 29 52 52

Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

GARAGE ODIER

Agence officielle TOYOTA — Vente - Service - Réparations

8, avenue des Grandes-Communes (face CEPIA) — Téléphone 93 55 11

Pompes Funèbres Générales S.A.

Avenue Cardinal-Mermillod 46 - 1227 Carouge

Téléphone permanent (jour et nuit) 42 30 60

Roch & Cie

Agence immobilière
Place du Molard 3
1204 Genève - Tél. 21 70 11

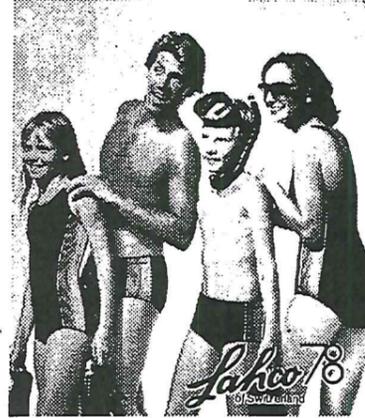


Tokalon

Cosmétique de haute qualité

La nouvelle
collection de bain 78

Bikinis, Lahco, Le Huit
Costumes de bain de compétition
Bonnets de bain



**SCHICKLI
SPORTS**

59, rue du Grand-Lancy
Téléphone 94 86 79

Eric Maurer

Ebénisterie - Agencements

Chemin du 1er-Août 5 - Téléphone 94 60 70
1212 Grand-Lancy - Genève

Télévision Secours

Dépannage rapide
Sonorisation
Abonnement réparations

Domlnik LAUPER

Téléphone 57 33 30
250, route de Bernex - 1233 BERNEX

Equipements électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE

Tél. 29 86 66 et 29 86 67

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Téléphone 94 26 23

Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

SALON DE COIFFURE

Ugo TOLFO

Etoile-Palettes

Téléphone 94 00 62

Ouvert sans interruption — Fermé le lundi

May & Cie S.A.

PRODUITS DE L'INDUSTRIE DU BOIS
ET MATÉRIAUX ANNEXES

15, rue Baylon - 1227 Carouge-Genève
(Chemin de la Marbrerie) - Tél. 42 01 50 / 59

BOUTIQUE ART-MOD

Silvano Valeri

Tailleur-retoucheur
Dames et Messieurs

62, Communes-Réunies - Téléphone 94 24 41
1212 Grand-Lancy Privé 94 66 76

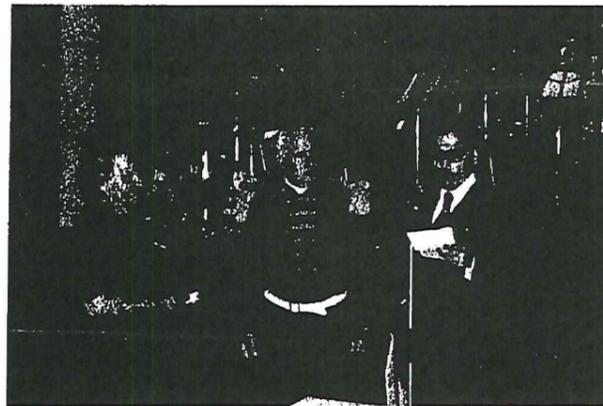


FLEURS

GLAUS + DELFOLIE
Successeurs de P. PAULI

Toutes confections
Plantes - Garnitures
Entretien cimetière

7, avenue Curé-Baud
Grand-Lancy - Tél. 94 25 48



La Fanfare
de Lancy
fête un jubilaire

Quel réconfort d'assister à une soirée musicale comme celle de la fanfare de Lancy. Début février, notre corps de musique, ses tambours et les élèves dirigés respectivement par MM. Maurice Ducret et Urech nous proposèrent un très bon choix de leur répertoire qui sut plaire au nombreux public toujours présent à cette soirée annuelle.

Cette manifestation fut agrémentée d'une tombola garnie, toujours appréciée et d'une partie officielle consacrée particulièrement aux jubilaires. Il n'est pas coutume de parvenir à cinquante ans d'activité dans une fanfare, mais un baryton (à vent) toujours en pleine forme, franchit en 1978, le cap de cette anniversaire. Beau et grand garçon à l'opulente... chevelure blanche, qui ne connaît pas Gustave Sehr à Lancy ? A cette occasion, M. Armand Python, président, fit l'éloge de ce musicien fidèle et, M. Henry Rosselet, conseiller administratif, remit au ju-

biltaire un souvenir offert par les autorités communales. Diverses personnalités du monde de la musique étaient également présentes, et M. Guy Desbaillets, président de la Fédération musicale genevoise des campagnes s'associa aux orateurs et fit un éloge mérité à Gustave Sehr.

Sont aussi récompensés : M. René Ruffieux, 30 ans d'activité ; MM. Maurice Ducret, directeur, et Jean-Claude Maillard, 15 ans ; MM. Roland Risse et Daniel Ritz, dix ans, tandis que MM. Gaston Raymond et André Vaudan comptent 5 ans de service.

En bref, ambiance il y avait, et rappelons pour les absents qui ont eu tort, que l'entrée du concert est traditionnellement gratuite. Seuls les noctambules fréquentant le bal, cette année conduit par l'excellent orchestre Jerry Canne, étaient tenus de passer à la caisse.

Un musicien : R.H.

Récupération du verre - 2 fois par mois : pas suffisant

Un groupe de 12 dames de Lancy a écrit à la Mairie, demandant qu'un conteneur soit installé de façon continue à Lancy, comme cela se fait déjà à Onex, et en ville.

Elles ont senti que deux jours par mois ne suffisent pas. Ayant effectué un sondage autour d'elles, elles en ont retiré les impressions suivantes :

- Que voulez-vous, nous dit Mme G., je travaille et le lundi, il m'est impossible de trouver encore du temps pour les bouteilles ! Alors, tant pis !
- Les bouteilles vides ? Non, vraiment, ce n'est pas que je ne veux pas, mais vous voyez bien, nous sommes 4 personnes dans un trois pièces... où voulez-vous que je stocke ça encore pendant deux semaines. Tout va au dévaloir !
- Moi ! venez voir sur mon balcon ! Le dernier lundi du ramassage, nous étions en vacances. Avec quelques visites pendant la même période, et sans être des ivrognes, les bouteilles se sont vite accumulées.
- Si tu ne trouves pas vite une solution pour toutes « tes récupérations », lui a dit son mari, tu verras comme je saurai vite m'en débarrasser !

et on peut le comprendre, car il y avait également un deuxième carton pour les journaux ce mois-ci.

Fallait pas prendre des vacances !

M. Despret, responsable de la Maison Débarville qui s'occupe de ramassage à Lancy depuis le début, a relevé les points suivants, favorables à la pose d'un conteneur fixe au Grand-Lancy :

1. Les déchets, brûlés à l'usine d'incinération, coûtent Fr. 85.— la tonne à la Mairie, c'est-à-dire à nous. Chaque tonne de verre récupéré, qui n'ira pas aux déchets, nous épargne donc Fr. 85.—.
2. Depuis qu'on a instauré le système de ramassage continu à Onex, le ramassage a presque doublé. Environ 15 tonnes de déchets par mois.
3. Selon les estimations de M. Despret, en 3 ans, nous pourrions récupérer l'argent investi dans l'achat de ce conteneur.

Pour ce qui est de l'emplacement de la benne, on pourrait rester au même endroit, mais sur la pelouse, pour éviter les risques d'accrochages avec les voitures. Et même planter quelques massifs pour la dissimuler !

Nous espérons vivement que la Mairie se penchera attentivement sur ce problème qui intéresse la population de Lancy, et qu'elle fera tout pour encourager les Lancéens à participer à la récupération du verre.

M. C.

Arcadie Lancy-Sud

Calendrier du ramassage du verre

3-3 bis, chemin des Pontets. Lunds : avril : 3-17 ; mai : 1-15-29 ; juin : 12-26. du Grand-Lancy. Mardis : avril : 4-18 ; mai : 12-26. Mercredis : avril : 5-19 ; mai : 3-17-31 ; juin : 14-28. dis : avril : 6-20 ; mai : 4-18 ; juin : 1-15-29. Nant-Manan. vendredis : avril : 7-21 ; mai :

La levée du papier aura lieu tous les derniers lunds de chaque mois, au bénéfice de l'Institution FOYER HANDICAP.

Décès

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de M. Denis Rigo et de M. Félix Magnin. Un article nécrologique paraîtra dans le numéro de juin

**Association des Intérêts
du Petit-Lancy**

Composition du Comité 77-78

Président	M. Grodwohl Robert
Vice-Présidente	Mme Magnin Madeleine
Secrétaire	M. Galeotto Italo F.
Vice-Secrétaire	M. Bersier Michel
Trésorier	M. Bossonnet Edmond
Vice-Trésorier	M. Burgy Jean
Economiste	M. Singer Albert
Vice-Economiste	M. Pirota Humbert
Membres	M. Beyeler Pierre M. Brunier Georges M. Burgy Erhard M. Cuennet Louis Mme Eardley Edith Mme Hilken Marthe Mme Singer Elisabeth M. Schweitzer Roland M. Sprüngli François Mlle Vaucher Marguerite

Vérificateurs
des comptes
M. Rochat Olivier
Mme Sauvain Marie-Louise
M. Theytaz Phillibert

INSTALLATIONS SANITAIRES

Ferblanterie

MAULINI - PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 94 50 75
Grand-Lancy

Maillard

ENSEIGNES

SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 94 82 50

Jean-Pierre TADDEO

ENTREPRISE COUVERTURES
BATIMENTS

Rue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46

Confignon - Tél. 94 05 30

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 94 22 44
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

**Teinturerie
blanchisserie
des Palettes**

25, chemin des Palettes
1212 Grand-Lancy - Tél. 94 82 28

H. PREM - Travail soigné

**Boutique
de l'enfance**

17, chemin des Pontets
Téléphone 94 82 10 — Grand-Lancy

M. LEUBA

Coiffure Boutique

TOP 2000

47, chemin des Semailles
Téléphone 94 60 94
Ouvert sans interruption
avec ou sans rendez-vous
BONS de Fr. 2.- et de Fr. 5.-

Cordonnerie du Grand-Lancy

H. Oguey

34, route du Grand-Lancy
Téléphone 94 07 29 Grand-Lancy



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Un apport dynamique
au service
de chacun



Agence de Lancy-Palettes

86, avenue des Communes-Réunies

Tél. (022) 948122

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE

Section de Lancy

Bureau:

Centre Commercial de Tivoli
Chemin du Fief-de-Chapitre

Tél. 93 34 51
1213 Petit-Lancy

Trolleybus ligne 22 (arrêt Fief-de-Chapitre)

DÉMÉNAGEMENTS ODIER

Garde-meubles — Demandez-nous un devis — Prix et qualité imbattables

Téléphone 93 55 11

Edouard Brun
& Cie

Règle
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél. 35.19.60
7, rue Versonnex

PHARMACIE NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY

Tél. 94 67 22

Livraisons à domicile

EWE

N'oubliez pas!

est dans votre commune
au 3, chemin des Pontets, GRAND-LANCY

LES MEUBLES RÉPUTÉS DANS TOUTE LA SUISSE

Pour le domicile privé et pour le bureau

Venez visiter notre exposition

Téléphone 94 80 74

biolley sport

Le ski se termine bientôt
pour entreposer vos skis et les retrouver en
ordre au début de la saison

Nous nous chargeons de la mise sous forme, affûtage des carres,
ponçage et fartage des semelles, entretien des fixations au prix de Fr. 35.—
Devis pour la réparation ou le remplacement des semelles.
Profitez du tarif d'été.

Centre Commercial Caroll

Chemin Caroline 18A Petit-Lancy

Téléphone 92 06 78

Nécrologie

† M. Alfred HILKEN

Le 7 février 1978, M. Alfred Hilken, membre de notre comité, est décédé des suites d'une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

Entré au sein de notre Association depuis de nombreuses années, M. Alfred Hilken a toujours été très apprécié pour son dévouement envers notre société et ses membres.

Nous présentons à son épouse, Mme A. Hilken et à sa famille, nos sincères condoléances en ces moments douloureux de la séparation ainsi que notre profonde amitié.

Le président

Le 6 janvier dernier, une foule considérable a rendu un dernier hommage à

Madame Marie ROBATEL

mère de M. Marlus Robatel, membre de l'Association des Intérêts du Grand-Lancy, belle-mère de Mme Hélène Robatel, membre de la Commission du journal « Le Lancéen » et de M. Henry Rosselet, Conseiller administratif.

L'Association des Intérêts du Grand-Lancy et la rédaction du « Lancéen » rôtèrent l'expression de leur sympathie à cette famille dans la peine.

Lancy Natation - Cours de printemps

Le Lancy-Natation organise ses cours au Grand-Lancy au bassin du Bachet-de-Pesey et au Petit-Lancy à celui de la Caroline.

Une grande diversité est offerte avec des programmes touchants :

la première enfance - jusqu'à 5 ans
les scolaires - jusqu'à 12 ans
les adultes

Les cours de printemps débuteront le

10 avril jusqu'au 30 juin

soit 12 semaines.

Les inscriptions sont prises aux bassins :
les lundi 20 mars, mardi 21 mars et mercredi 22 mars, de 16 à 20 heures.

Programme

10 avril au 30 juin

Classe	COURS	Age	Jour	Horaire	Par trimestre				
					Nb. d'heures	Prix			
ENFANTS	O	OO			14 h. 30				
		O I			15 h.				
		O II	Jusqu'à 12 mois		15 h. 30	12 x 20 min.	70.—		
		O III	12 à 24 mois	Jeudi	16 h.				
		O IV	24 à 36 mois		13 h. 45	12 x 45 min.			
	I	Accoutumance début d'apprentissage	O V	Jusqu'à 5 ans		16 h. 30			
			a)	Jusqu'à 5 ans	Lundi	16 h. 45	12 x 30 min.		
			b)	4 à 6 ans	Mercredi	16 h. 45			
			c)	6 à 8 ans	Mardi	16 h. 45			
			d)	6 à 8 ans	Lundi	17 h. 15			
		II	Coordination	d)	Jusqu'à 10 ans	Mercredi	17 h. 30	12 x 2 h. 30	75.—
				a)	Jusqu'à 8 ans	Mardi	17 h. 30		
				b)	8 à 10 ans	Jeudi	18 h.		
					8 à 10 ans	Lundi	18 h.		
					Jusqu'à 10 ans	Jeudi	17 h. 15		
III	Coordination Technique		Jusqu'à 10 ans	Mardi	18 h. 15				
			Jusqu'à 12 ans	Mercredi	18 h. 15				
			Jusqu'à 12 ans	Mercredi	19 h.				
			Jusqu'à 12 ans	Samedi	13 h.				
			Jusqu'à 12 ans	Lundi	19 h.	12 x 45 min.	85.—		
ADULTES	V		Jusqu'à 12 ans	Samedi	13 h.				
ADULTES	A			Lundi	20 h.	12 x 1 h.			
				Mardi	20 h.				
	B			Lundi	21 h.				
				Mardi	21 h.	12 x 1 h.	90.—		
				Mercredi	20 h.				
	C			Mercredi	21 h.	12 x 1 h.			
				Jeudi	20 h.				
	D								
				Vendredi	20 h.	12 x 1 h.	50.—		
	Gym								
			Lundi						
			Mardi	20 h. 30	12 x 1 h. 30	54.—			
			Lundi						

Pour les cours : Pré-compétition, s'adresser au secrétariat

Est comprise dans nos prestations la redevance d'entrée aux bassins de la Ville de Lancy

Cours donnés en bassins couverts à fond réglable.
Température de l'eau 28 degrés ; 30 degrés pour les cours O.
Cours particuliers : Téléphone 94 54 30.

Adresse :

Bassin du Bachet-de-Pesey, 64, av. Eugène-Lance
Bassin de la Caroline, chemin des Bossons

LANCY-NATATION :

Case postale 7, 1213 Petit-Lancy 1
Téléphone 94 54 30

Recherche d'anciens documents

Par la plume de Messieurs Claude Gentina, 62 d, route du Grand-Lancy et André Bisang, 33, chemin des Semailles, l'Association des Intérêts du Grand-Lancy remercie toutes les personnes qui leur ont confié des documents anciens relatifs à notre vie communale.

Elle espère que ce premier succès vous encouragera à rechercher dans vos caves et greniers et à les lui confier. (Profitez des nettoyages de printemps !).

Bibliothèque

A la suite d'une enquête effectuée avec le concours des utilisateurs de la bibliothèque municipale, l'horaire a été modifié de la manière suivante :

Ouverture sans interruption du mardi au vendredi, de 15 à 20 heures, samedi, de 10 à 12 heures.

De plus, une machine sera mise à disposition des lecteurs qui voudraient photocopier des documents.

Le spécialiste du football

vous présente les nouvelles bases du football

La chaussure KEEGAN

Keegan, l'un des plus grands internationaux a donné son nom à cette nouvelle chaussure dont les crampons sont vissés directement dans la semelle. Terminé l'embase qui blesse le pied. La chaussure reste souple tout au long des matches.

Tige pauserie extra-souple.

Au prix unique de Fr. 82.—